

Le projet « parrainage » de l'AAAE Henri-IV, bilan de la première édition (2021)

Soucieuse de renforcer les liens entre les générations d'élèves du Lycée, et fidèle à son objectif d'entraide, inscrit dans ses statuts, l'Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée Henri-IV souhaitait depuis longtemps lancer un projet « parrainage ». C'est chose faite puisqu'en 2020-2021 onze élèves de la classe de seconde ou de première année de CPGE ont participé à la première édition. Ce projet leur permet d'être accompagnés pendant toute leur scolarité à Henri-IV par un ancien élève qui travaille ou finit ses études dans le domaine vers lequel ils souhaitent s'orienter. Le parrain ou la marraine peut ainsi aider son filleul à se projeter dans ses futures études ou son futur métier, à rester motivé, et à prendre confiance. Fort de son expérience, il peut l'aider à s'organiser, à mieux saisir les enjeux, et à rencontrer d'autres personnes qui l'aideront dans ses choix.

Le lycée Henri-IV a, depuis fort longtemps, une volonté d'ouverture sociale et géographique qui s'accompagne de plusieurs actions de soutien, notamment par le biais du Fonds Social et du Fonds de dotation. Avec le projet parrainage, l'AAAE Henri-IV propose une contribution différente, et complémentaire, en offrant un accompagnement – on pourrait dire un compagnonnage – à ceux qui n'ont pas toujours, parmi leurs proches, quelqu'un qui puisse les guider ou les rassurer dans la voie qu'ils ont choisie. Car être « pris » à Henri-IV ne suffit pas : ce n'est que le début d'un long parcours, semé d'étapes rudes, qu'il vaut mieux aborder en confiance et en connaissance de cause. Être épaulé par un ancien qui a connu les mêmes doutes, a surmonté l'adversité, et s'est épanoui grâce au travail accompli pendant ses années au lycée peut parfois faire la différence.



La première chose à faire pour mettre en place le projet a été d'opérer des choix, car il était évident qu'on ne pourrait superviser correctement qu'un nombre limité de parrainages. Mettre en relation deux inconnus en espérant que leur coopération sera fructueuse pendant deux voire trois années n'est pas chose facile. L'équipe a ainsi décidé de proposer le parrainage en priorité

dans les classes où les élèves entrent au lycée, afin que l'accompagnement puisse s'inscrire dans la durée, tout le temps de leur scolarité. Cela permet aux parrains et aux filleuls de mieux se connaître, et à la confiance de s'installer. Ce sont donc les élèves de la classe de seconde, d'une part, et ceux de première année de CPGE, d'autre part, qui ont été retenus. Pour les secondes, les élèves des cordées de la réussite ont été privilégiés car leur arrivée au lycée représente souvent un bouleversement plus grand que pour d'autres élèves.

Si l'association est heureuse de proposer les parrainages au lycée, il lui était évident qu'elle ne pouvait le faire qu'en coopération étroite avec lui. Dès le départ, le projet s'est construit en concertation avec Madame Breyton, proviseur, dont le soutien enthousiaste a été déterminant. Ce sont les équipes du lycée, notamment grâce au travail des proviseurs-adjoints – Madame Giovachini pour les CPGE et Monsieur Bonetto-Boisard pour le lycée – qui ont proposé à l'AAAE une liste de noms d'élèves qu'il semblait utile de parrainer pour des raisons diverses. Rappelons que le parrainage est un soutien moral, et non un soutien financier. Les ressources de la famille ne sont donc pas le critère déterminant. Il s'agit plutôt de détecter qui a besoin d'informations, de repères, de partage d'expérience pour se sentir pleinement motivé, actif et serein dans son parcours d'élève ou d'étudiant. Cette année, les élèves qui se sont vu proposer le parrainage avaient des besoins très différents : une étudiante de classe préparatoire économique et commerciale dont la famille habite outre-mer et qui ne savait trop comment dessiner son projet professionnel, ce qui peut être un handicap pour les entretiens de personnalité des concours, a ainsi été mise en relation avec une ancienne élève d'HEC qui travaille dans les ressources humaines afin de l'aider à envisager son avenir de manière plus concrète. Une de ses camarades souhaitant s'investir dans l'humanitaire en Asie du Sud-Est a été mise en relation avec le président de l'association Viet Nam avenir (HEC). Une jeune élève de seconde souhaitant devenir vétérinaire a été mise en relation avec une étudiante en fin d'études à l'école des vétérinaires de Maisons-Alfort, tandis qu'un autre élève de seconde qui hésitait entre les métiers de la banque et médecine est maintenant accompagné par un parrain qui a un double parcours médecine / sciences politiques et qui l'aide à comprendre les enjeux des deux filières pour faire un choix éclairé. On peut encore citer une élève d'Hypokhâgne attirée par la recherche en philosophie qui est maintenant accompagnée par une marraine actuellement en master de philosophie à l'ENS.

S'il fallait sélectionner les élèves prioritairement concernés par ce projet, il fallait aussi déterminer le profil des parrains qui allaient être sollicités. L'équipe parrainage s'est tournée principalement vers de

« jeunes » anciens, en fin d'études ou débutant dans la vie active, car si les parrains doivent avoir acquis une véritable expérience, ils doivent aussi être assez proches de leurs filleuls pour que s'installe une vraie complicité. Les élèves ayant déjà de nombreux interlocuteurs adultes, qu'il s'agisse de leurs parents, de leurs professeurs, des CPE, conseillers en orientation, etc, nous avons souhaité que les parrains aient quitté le lycée il y a moins de dix ans.

Il fallait aussi des parrains qui acceptent de se rendre disponibles : ce fut l'une des grandes joies de cette première édition, puisque tous les anciens élèves qui ont été sollicités pour devenir parrains ont accepté avec une spontanéité et une générosité qui montrent, s'il en était encore besoin, leur attachement au Lycée Henri-IV. Certains étaient déjà adhérents à l'Amicale, et c'est tout naturellement qu'ils ont accepté de s'investir plus activement aux côtés de l'association. D'autres ont été sollicités parce que nous n'avions pas de profil correspondant parmi nos membres, et ils se sont bien volontiers ralliés au projet. Autre joie, et non des moindres : quelques jeunes anciens qui avaient eu vent du projet via le site ou par le bouche à oreille se sont spontanément portés volontaires pour devenir parrains l'an prochain, et ont adhéré à l'Association Amicale des Anciens. En tout, cette année, le projet parrainage a ainsi favorisé, directement ou indirectement, l'adhésion d'une dizaine de nouveaux membres, une dynamique vertueuse dont nous nous félicitons.

C'était une gageure de lancer un tel projet en 2021, en pleine crise sanitaire, une année où nous avons passé

des semaines confinés, où les lycées, repliés sur eux-mêmes, peinaient à garder les enseignements en leurs murs, où les cafés alentour étaient fermés, où se rencontrer était un pari presque impossible... Mais grâce à l'enthousiasme qu'a suscité le projet, aussi bien chez les élèves que chez les parrains, grâce à la détermination de l'équipe parrainage et au soutien de toute la direction du Lycée, le miracle s'est produit : par téléphone, par zoom, au lycée ou au jardin du Luxembourg avec un masque sur le nez, de février à mai, nos onze premiers parrains ont trouvé le moyen de faire connaissance avec les onze premiers filleuls et de commencer à les accompagner. Interrogés en mai sur ces premiers contacts, tous ont dit vouloir continuer l'aventure.

Notre vœu le plus cher est désormais que le parrainage se pérennise pour permettre chaque année à de nouveaux élèves d'étudier sereinement à Henri-IV et de faire de leur passage au lycée une expérience heureuse.

Pour conclure, nous souhaitons rappeler que, même si le projet parrainage ne concerne qu'un nombre limité d'élèves ou d'étudiants, l'association se tient aussi à la disposition de tout élève ou ancien qui souhaiterait entrer en contact avec un ancien du Lycée dans un domaine d'activité particulier. N'hésitez pas à contacter l'AAAE. Et si vous êtes un ancien élève du Lycée Henri-IV et que vous aimeriez vous aussi parrainer un élève, rejoignez l'AAAE Henri-IV ! parrainage.aaahenri4@gmail.com